

Dominique – Pierre LAGANNE

**Expert-comptable
Commissaire aux comptes**

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattaché à la CRCC de Bordeaux

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA M MERIE
ASSOCIATION

**Chemin du Cassiot
33 610 CANEJAN**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018



ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE A GESTION ASSOCIATIVE

LA M M ERIE

Chemin du Cassiot
33 610 CANEJAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association La Momerie** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur la justification des comptes de subventions et en particulier sur les subventions reçues et à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Cenon, le 04 septembre 2019


Dominique-Pierre LAGANNE

Commissaire aux Comptes.

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE A GESTION ASSOCIATIVE

LA M M ERIE

Chemin du Cassiot
33 610 CANEJAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

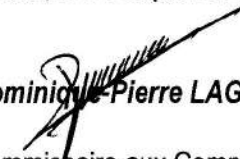
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Cenon, le 04 Septembre 2019


Dominique-Pierre LAGANNE

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 555	1 555				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	30 401	28 132	2 269	2 348	-79	-3.36
	Autres immobilisations corporelles	20 020	11 874	8 146		5 765	242.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		51 976	41 561	10 415	4 729	5 686	120.23
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				840	-840	-100.00
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	12 031		12 031	13 300	-1 268	-9.54
	Autres créances	96 892		96 892	98 989	-2 096	-2.12
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	188 709		188 709	243 387	-54 678	-22.47
	Charges constatées d'avance (3)				201	-201	-100.00
	Total III	297 633		297 633	356 716	-59 084	-16.56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		349 609	41 561	308 048	361 446	-53 398	-14.77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SARL ANNE MILLER

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	327 598	273 635	53 963	19.72
	Report à nouveau	-79 372	-79 372		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-45 623	53 963	-99 586	-184.54
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	202 604	248 226	-45 623	-18.38
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers		800	-800	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 704	14 908	-4 204	-28.20
	Dettes fiscales et sociales	92 632	96 566	-3 934	-4.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 108	946	1 162	122.88
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	105 444	113 219	-7 775	-6.87
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	308 048	361 446	-53 398	-14.77

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

105 444 113 219

SARL ANNE MILLER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	470 532	480 407	-9 875	-2.06
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	289 000	289 000		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 342	50 344	-24 002	-47.68
Collectes				
Cotisations	1 925	1 833	93	5.05
Autres produits	0	14	-13	-99.04
Total I	787 799	821 597	-33 798	-4.11
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	114 690	102 229	12 461	12.19
Impôts, taxes et versements assimilés	30 256	26 375	3 881	14.72
Salaires et traitements	516 654	483 520	33 134	6.85
Charges sociales	171 639	157 978	13 661	8.65
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 231	1 667	564	33.84
Sur immobilisations : dotations aux provisions		202	-202	-100.00
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	15	346	-331	-95.67
Total II	835 485	772 317	63 169	8.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-47 686	49 281	-96 967	-196.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 189		1 466		-277	-18.90
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 189		1 466		-277	-18.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées					4	145.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI					4	145.98
2. Résultat financier (V-VI)	1 182		1 463		-281	-19.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-46 504		50 744		-97 248	-191.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 660		3 614		-1 954	-54.06
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	1 660		3 614		-1 954	-54.06
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	547		161		386	240.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	547		161		386	240.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 113		3 453		-2 340	-67.75
Impôts sur les bénéfices (IX)	232		234		-2	-0.85
Total des produits (I+III+V+VII)	790 648		826 677		-36 029	-4.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	836 270		772 714		63 557	8.23
Solde intermédiaire	-45 623		53 963		-99 586	-184.54
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-45 623		53 963		-99 586	-184.54

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 308 047.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 787 799.24 Euros et dégagant un déficit de -45 622.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles L121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il a également été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage, agencements : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.



CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits dès que leur octroi devient certain.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au bilan de l'association dès que leur acquisition est certaine. Elles sont ensuite rapportées au compte de résultat pendant la durée d'amortissement des immobilisations acquises ou créées au moyen de cette subvention.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 555	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 809		592
Installations générales agencements aménagements divers	4 375		6 178
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 986		1 147
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	43 170		7 917
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	44 724		7 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 555	1 555
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 401	30 401
Installations générales agencements aménagements divers			10 552	10 552
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		665	9 468	9 468
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		665	50 421	50 421
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL		665	51 976	51 976

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 555			1 555
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 461	671		28 132
Installations générales agencements aménagements divers	4 375	610		4 985
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 604	950	665	6 889
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	38 440	2 231	665	40 006
TOTAL GENERAL	39 995	2 231	665	41 561

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais éab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus	671				
Instal.générales agenc.aménag.divers	610				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	950				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 231				
TOTAL GENERAL	2 231				

CA DU COMMISSAIRE AUX
D LAGANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves d'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves de trésorerie					
Réserves réglementées					
Autres réserves	273 635	53 963		0	327 598
Report à nouveau	-79 372				-79 372
RESULTAT DE L'EXERCICE	53 963	-53 963	-45 623	-0	-45 623
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Réserve de trésorerie					
Amortissement dérogatoire					
Différence / réalisation éléments d'actifs					
Autres provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL I	248 226		-45 623	-0	202 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 031	12 031	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	96 892	96 892	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	108 924	108 924	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 704	10 704		
Personnel et comptes rattachés	36 313	36 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 482	38 482		
Impôts sur les bénéfices	232	232		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	17 606	17 606		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 108	2 108		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	105 444	105 444		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	96 892
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	96 892

COPIE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
D LAGANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 452
Dettes fiscales et sociales	52 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	58 260

COMMISSAIRE AUX COMPTES
D LAGANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESUME ETAT -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	17
Ouvriers	
Total	18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements donnés

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
D LAGANNE

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable